

La collectivité attend encore beaucoup de nous, légitimement. Après la suppression de la redevance, la sécurisation de notre modèle de financement nécessite des décisions de notre actionnaire et du Parlement. Notre trajectoire budgétaire pluriannuelle, arbitrée à la rentrée 2023, traduit la confiance des pouvoirs publics et crée une exigence de bonne utilisation de nos moyens au service de nos enjeux stratégiques des années à venir. A l'heure où tous les services publics vitaux pour la Nation sont sous tension, l'annonce d'une gouvernance commune de l'audiovisuel public dès 2025 va nous conduire demain à appréhender notre avenir, nos projets, mais aussi nos missions et les moyens qui nous sont alloués aux bornes de l'audiovisuel public.

Indépendamment de cette perspective, l'entreprise doit aller chercher par elle-même dès aujourd'hui des marges de manœuvre pour financer ses développements stratégiques et pour cela renforcer la bonne utilisation des moyens dont elle dispose.

Trois axes de travail sont identifiés pour les prochains mois :

- La limitation de certaines dépenses de fonctionnement à travers un questionnement plus systématique de leur utilité ou de leur nécessité: cet examen critique concernera notamment les marchés d'achats hors programmes, certaines natures de dépenses (opérations de relations publiques ou objets publicitaires par exemple) ou encore les transports, les missions et les frais de représentation.
- La clarification et le respect des règles dans l'entreprise. Enjeu d'équité mais aussi d'efficacité économique, cette clarification concernera notamment des règles RH comme la subrogation en cas d'arrêt maladie, la politique salariale, le respect des conditions de travail etc. Des actions d'appropriation et de communication seront mises en œuvre à destination de la filière RH, des managers et des salariés.
- Un travail approfondi d'identification de pistes d'optimisation sur nos processus clé et outils de production, fabrication et diffusion ainsi que la planification, toujours avec la forte implication des directions métiers concernées. Ce travail s'appuiera notamment sur un benchmark des meilleures pratiques dans les médias de service public européens et les travaux de la direction de l'audit interne, et aussi les propositions des salariés experts du sujet. Il visera d'une part à identifier, expliciter et partager les bonnes pratiques, d'autre part à inscrire nos process dans une recherche d'efficacité plus forte.

Certains de ces axes de travail sont mobilisables à court terme et d'autres nécessiteront une instruction approfondie voire une consultation ultérieure des instances concernées.